

**Séance ajournée du  
22 avril 2019**

Séance ajournée du Conseil municipal tenue à 19h au lieu habituel à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, messieurs les conseillers Yve Rouleau, Jean-Denis Bernier, David Leblanc et Francis Rodrigue.

Messieurs les conseillers Simon Dubé et Jean-François Chabot sont absents.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Alain Lapierre, directeur général, agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Yve Rouleau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 2019-04-37**

#### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Il est proposé par monsieur David Leblanc et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier des vérificateurs externes pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire procède à la période de questions.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition du président, la séance est levée.

---

Francis St-Pierre, maire

---

Alain Lapierre, directeur général